

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 mars 2015

Service instructeur
Archives Départementales

N° CP-2015-3-7-3

Service consulté

**CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL DES VOSGES DANS LE CADRE DE
L'ORGANISATION DU COLLOQUE "GUERRE DES VOSGES, GUERRES DE
MONTAGNE 1914-1918"**

Résumé : Les Archives Départementales du Haut-Rhin organisent avec les Archives Départementales des Vosges un colloque sur le thème de la guerre de montagne dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale. Pour faciliter l'organisation matérielle une convention entre les deux collectivités doit être signée. Elle est soumise à votre approbation.

Le montant de la dépense départementale prévisible est estimée à 15 000 Euros.

Dans le cadre des célébrations du centenaire de la Première Guerre Mondiale, les Archives départementales du Haut-Rhin organisent avec les Archives départementales des Vosges un colloque « Guerre des Vosges, Guerres de Montagne 1914-1918 » du 21 au 23 mai 2015. Il aura lieu à Epinal et à Colmar ; plusieurs sites dont le Hartmannswillerkopf seront visités.

Ce colloque s'adresse au grand public mais aussi aux historiens amateurs ou professionnels, désireux de découvrir un aspect peu connu du conflit. Grâce à l'intervention de spécialistes de toute l'Europe, c'est la première fois que la dimension historique du sujet sera traitée de manière aussi approfondie en abordant notamment les thèmes suivants :

- la géographie et la géologie des combats de montagne,
- les aspects techniques et humains et leurs évolutions,
- les autres fronts de montagne,
- les traces de la guerre (archéologie et relevés),
- la patrimonialisation des champs de bataille.

Le projet a reçu le label de la Mission du centenaire de la Première Guerre Mondiale et figure au programme officiel du centenaire.

Les intervenants qui se succéderont seront au nombre de 33 parmi lesquels des spécialistes étrangers (Turquie, Serbie, Allemagne, Italie...) offriront des interventions inédites. En échange de leurs prestations effectuées à titre gracieux, il est proposé la prise en charge totale de leurs frais annexes (repas, hébergement, déplacement).

Pour assurer l'organisation matérielle du colloque, l'accueil et la prise en charges des frais des intervenants et l'impression des supports de communication, il y a lieu de signer la convention jointe.

Aussi, je vous propose de bien vouloir délibérer sur cette proposition et, en cas d'accord de votre part, m'autoriser à signer la convention ci-jointe.

Les dépenses estimées à 15 000 Euros seront prélevées au programme D641 chapitre 011 fonction 315 nature 62878.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'r' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER